

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 JUIN 2012**  
**COMPTE RENDU AFFICHAGE**

L'AN DEUX MILLE DOUZE le 26 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le 18 juin 2012, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Julien WEIL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Patrick BEAUDOUIN, Maire,  
Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON,  
Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX (à partir du point 16), Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, adjoints au maire,

M. Alain ASSOULINE, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH (à partir du point 11), M. Paul DESVAUX,  
Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, M. Philippe POLITO, M. Guy ARLETTE,  
Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, conseillers municipaux délégués, et, Mme Geneviève TOUATI,  
Mme Brigitte ARTHUR, M. Michel MAHEROU, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. Jean-Pierre NECTOUX (jusqu'au point 15), adjoint au maire, pouvoir donné à M. Guy MACHIN,  
Mme Brigitte OSMONT, conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Claire PALLIERE,  
Mme Pascale TRIMBACH (jusqu'au point 10), conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON,  
Mme Anne CARRESE, conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Françoise DUSSUD,  
Mme Dominique JUSOT, conseiller municipal délégué, pouvoir donné à Mme Annick MARGHIERI,  
M. Benoît AINS, conseiller municipal, pouvoir donné à Mme Geneviève TOUATI,  
M David GREAU, conseiller municipal, pouvoir donné à Mme Brigitte ARTHUR.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **0. Approbation du précédent compte rendu**

Le Conseil Municipal a approuvé le procès verbal du 13 mars 2012, à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **1. Election de cinq conseillers municipaux au Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des cinq membres du Conseil d'Administration du CCAS comme suit :

Liste d'Union « Avec vous, Saint-Mandé passionnément » : 4 sièges

- M. Jean EROUKHMANOFF,
- M. Alain ASSOULINE,
- Mme Florence CROCHETON,
- Mme Marie-Pierre LE GALL,

Liste « Saint-Mandé ouvrons l'avenir » : 1 siège

- Mme Geneviève TOUATI

Liste « Nous, c'est à gauche » : 0 siège

## **2. Adoption du Compte administratif 2011 du budget de la commune et du compte de gestion du receveur Municipal**

Sur rapport de M. MONTAGNON, adjoint au Maire, le Conseil Municipal a adopté le Compte Administratif 2011 du budget de la commune comme suit :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget primitif	6 539 067,12	6 539 067,12	37 698 085,00	37 698 085,00
Décisions modificatives	3 170 319,76	3 452 390,10	2 982 674,55	2 982 674,55
Report de crédits	1 742 147,40	1 460 077,06	0,00	0,00
<b>Total budgété</b>	<b>11 451 534,28</b>	<b>11 451 534,28</b>	<b>40 680 759,55</b>	<b>40 680 759,55</b>
<b>Total mandaté</b>	<b>6 139 731,65</b>	<b>6 710 715,26</b>	<b>39 612 672,29</b>	<b>42 548 840,87</b>
<b>Résultat</b>		<b>570 983,61</b>		<b>2 936 168,58</b>

et le compte de gestion du receveur Municipal.

27 pour : Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

## **3. Décision d'affectation du résultat 2011 du Compte administratif du budget de la commune**

Sur rapport de M. MONTAGNON, adjoint au Maire, le Conseil Municipal a proposé :

- de conserver en report à nouveau 2 092 009,62 € (compte R-002) du résultat de fonctionnement
- d'affecter 3 321 871,13 € au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé"
- d'approuver la décision d'affectation du résultat 2011 du compte administratif de la commune.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie

BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

#### **4. Décision Modificative n°1 du budget primitif 2012 de la commune**

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2012 de la Commune qui peut donc se résumer comme suit :

##### Section d'Investissement:

- dépenses nouvelles :	4 477 481,38 €
- dépenses désaffectées :	463 307,00 €
- recettes nouvelles :	4 333 242,72 €
- recettes désaffectées :	360 000, 00 €

Solde	- 70 931,65 €
-------	---------------

- restes à payer 2011 :	762 096,35 €
- restes à recouvrer 2011 :	833 028,00 €

	- 70 931,65 €
--	---------------

Solde général	0,00 €
---------------	--------

##### Section de Fonctionnement :

- dépenses nouvelles :	2 086 963,62 €
- dépenses désaffectées	80 000,00 €
- recettes nouvelles :	2 131 040,62 €
- recettes désaffectées :	124 077,00 €

Solde	0,00 €
-------	--------

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

#### **5. Adoption du Compte administratif 2011 du budget annexe de l'assainissement et du compte financier du receveur Municipal**

Sur rapport de M. Marc MEDINA, conseiller municipal, le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2011 du budget annexe de l'assainissement qui peut donc se résumer comme suit :

Section d'Investissement

Dépenses de l'exercice	698 953,47
Recettes de l'exercice	272 651,93
Besoin de financement de l'exercice 2011	- 426 301,54
Capacité de financement de l'exercice 2010	160 630,79
Besoin de financement cumulé	- 265 670,75
Restes à payer	-
Restes à recouvrer	-
<b>Solde</b>	<b>- 265 670,75</b>

Section de Fonctionnement

Dépenses de l'exercice	135 940,31
Recettes de l'exercice	299 455,08
Résultat positif de l'exercice 2011	163 514,77
Résultat positif de l'exercice 2010	1 325 334,37
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 488 849,14</b>
Résultat de clôture	1 223 178,39
Avec restes à réaliser	1 223 178,39

et le compte financier du receveur Municipal.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 abstention : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

#### **6. Décision d'affectation du résultat 2011 du Compte Administratif du budget annexe de l'assainissement**

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au Maire le Conseil Municipal a proposé de :

- de conserver en report à nouveau 1 223 178,39 € (compte R-002) du résultat de fonctionnement
- d'affecter 265 670,75 € au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé"
- d'approuver la décision d'affectation du résultat 2011 du compte administratif de la commune.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 abstention : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

#### **7. Décision modificative n°1 du budget annexe 2012 de l'assainissement**

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au Maire, le Conseil Municipal a approuvé la Décision Modificative n°1 du budget annexe 2012 de l'assainissement comme suit :

Au sein de la section d'investissement :

- les dépenses supplémentaires concernent la constatation du résultat cumulé déficitaire (compte 001 : 265 670,75 €), l'ajout de dépenses supplémentaires (comme évoqué lors du budget primitif) afin d'atteindre les 520 000 € nécessaires pour permettre la réalisation de l'intégralité des travaux de l'année 2012 (compte 2315 : 122 553,15 €).

- les recettes sont constituées de l'affectation du résultat de fonctionnement aux comptes 021 (1 222 778,39 €) et 1068 (265 670,75 €) – pour faire suite à la décision d'affectation du résultat.

Au sein de la section de fonctionnement :

- les recettes supplémentaires ne concernent que l'excédent de fonctionnement (compte 002 : 1 223 178,39 €).

- les dépenses supplémentaires concernent essentiellement le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (cf. recettes d'investissement, compte 023 : 1 222 778,39 €) ainsi qu'une régularisation de 2011 de la commission de recouvrement de la redevance assainissement (compte 6222 : 400 €).

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 abstention : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

**8. Cotisation foncière des entreprises ; cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : exonération en faveur des entreprises de livres neufs au détail labellisées « librairie indépendante de référence »**

Sur rapport de M. Jean EROUKHMANOFF, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'exonération de Cotisation Foncière des Entreprises les établissements réalisant une activité de vente de livres neufs au détail qui disposent, au 1er janvier de l'année d'imposition, du label de « librairie indépendante de référence » qui a été attribué à la librairie « Mots et Motions » à Saint-Mandé.

**9. Mise en application de la vidéo verbalisation sur le territoire de la commune de Saint-Mandé**

Sur rapport de M. Jérôme LETIER, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a approuvé la mise en œuvre de la vidéo verbalisation sur la ville de Saint-Mandé.

29 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, M. Michel MAHEROU.

2 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS.

2 abstention : Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU.

**10. a/ b/ c/ Versement de subventions exceptionnelles aux associations : ASM handball, Emmaus, Association Saint-Mandéenne des Artisans et Commerçants (ASMAC)**

a/ Sur rapport de M. Alain ASSOULINE, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle, au profit de l'ASM Handball pour un montant de 12 000 €.

b/ Sur rapport de M. Alain ASSOULINE, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle, au profit de l'association EMMAUS pour un montant de 5 000 €.

c/ Sur rapport de M. Alain ASSOULINE, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle, à l'unanimité, au profit de L'Association Saint-Mandéenne des Artisans et Commerçants (ASMAC) pour un montant de 3 500 €.

**11. Autorisation donnée à M. le Maire de signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public de stationnement sur voirie et hors voirie**

Sur rapport de Mme Florence CROCHETON, adjoint au maire, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public de stationnement sur voirie et hors voirie à passer entre la ville de Saint-Mandé et la société Omniparc.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 abstention : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

**12. Autorisation donnée à M. le Maire de signer le protocole d'accord entre la ville de Saint-Mandé et la société OMNIPARC**

Sur rapport de Mme Sarah GAUBERT, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer le protocole d'accord entre la ville de Saint-Mandé et la société Omniparc.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 abstention : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

**13. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention à passer entre Coldisk pour la collecte et le ramassage de Cd/Dvd et boîtiers obsolètes et la ville de Saint-Mandé**

Sur rapport de M. Julien WEIL, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention avec la société COLDISK pour le ramassage de CD/DVD et boîtiers obsolètes.

**14. Consultation de la population pour la mise en application de la loi n°2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les modalités de consultation du public, dans le cadre de la loi relative à la majoration des droits à construire.

**15. Garantie d'emprunt accordée à l'entreprise sociale pour l'Habitat ESH Logis Transport 42 avenue Quihou et 73 rue de Lagny (13 logements sociaux)**

Sur rapport de Mme Françoise FOUGEROLE, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'octroi d'une garantie d'emprunt au profit de l'ESH LOGIS TRANSPORTS, en vue de la réalisation de 13 logements sociaux sis 42 avenue Quihou / 73 rue de Lagny à Saint-Mandé.

**16. a/ et b/ Garantie d'emprunt accordée à Sofilogis et sollicitation d'une subvention du fonds d'aménagement urbain - programme immobilier sis 85 avenue du Général de Gaulle/13 rue Brière de Boismont**

a/ Sur rapport de M. Paul DESVAUX, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a approuvé l'octroi d'une garantie d'emprunt au profit de l'ESH SOFILOGIS, en vue de la réalisation de 28 logements sociaux sis 85 avenue du Général de Gaulle / 13 rue Brière de Boismont à Saint-Mandé.

32 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

1 ne prend pas part au vote : M. Marc MEDINA.

b/ Sur rapport de M. Paul DESVAUX, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire, à solliciter une subvention du Fonds d'Aménagement Urbain, au titre du versement par la commune pour cette opération, d'une subvention pour surcharge foncière à SOFILOGIS.

32 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

1 ne prend pas part au vote : M. Marc MEDINA.

#### **17. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention relative à la participation de la Ville de Saint-Mandé à la 16<sup>ème</sup> édition du Carrefour de l'Emploi**

Sur rapport de Mme Françoise DUSSUD, Adjoint au Maire, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention à passer entre la Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne et la ville de Saint-Mandé pour l'organisation et le financement du Carrefour de l'Emploi 2012 qui aura lieu le 27 septembre 2012.

#### **18. Actualisation des droits de places des marchés aux comestibles**

Sur rapport de M. Guy ARLETTE, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'augmentation de 2,29 % des droits de places des marchés aux comestibles (marché de la Tourelle et marché de l'Alouette) et autorisé M. le Maire à signer toutes les pièces contractuelles se rapportant à ce dossier.

PLACES	TARIFS 2012 € HT
2m (abonnés)	2,50
2m (non abonnés)	4,11
Angle	1,30
Place 2m Suppl (abonnés)	4,15
Place 2m Suppl (non abonnés)	5,62
Droit déchargement stationnement	0,61
Taxe Balayage par place de 2m	1,35

#### **19. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention à passer entre la ville de Saint-Mandé et l'association Aux amis des collectionneurs de Saint-Mandé pour le marché aux vieux papiers**

Sur rapport de M. Guy MACHIN, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention avec l'association Aux amis des collectionneurs de Saint-Mandé pour l'exploitation du marché aux vieux papiers qui se tient le mercredi de chaque semaine sur la place Gallieni.

#### **20. Modification du tableau des effectifs et des emplois de la ville**

Sur rapport de Mme Pascale TRIMBACH, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a approuvé les modifications du tableau des effectifs et des emplois de la ville comme suit :

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 abstention : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

### **21. Modification de la liste des emplois nécessitant l'octroi d'un logement de fonction**

Sur rapport de M. Jean-Philippe DARNAULT, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification des emplois nécessitant l'octroi d'un logement de fonction.

### **22. Sollicitation d'une subvention auprès du fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)**

Sur rapport de M. Philippe POLITO, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la sollicitation d'une subvention auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique au titre du programme d'accessibilité à l'environnement professionnel.

### **23. Participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves de Saint-Mandé fréquentant l'École Ohel Barouch à Vincennes pour l'année 2011-2012**

Sur rapport de M. le Maire, le conseil municipal a approuvé la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'École Ohel Barouch à 244 € par élève et par an pour les élèves Saint-Mandéens fréquentant cet établissement pour l'année 2011-2012

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

### **24. Réactualisation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2012-2013**

Sur rapport de Mme Marie-Pierre LE GALL, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a approuvé la réactualisation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2012-2013.



<b>TYPE DE REPAS</b>	<b>Coût unitaire du repas (€)</b>	<b>Coût supporté par la Ville (€)</b>	<b>Coût supporté par l'utilisateur (€)</b>
Repas maternelle plein tarif	6.40	3.20	3.20
Repas maternelle tarif réduit 1	6.40	5.12	1.28
Repas maternelle tarif réduit 2	6.40	6.07	0.33
Repas élémentaire plein tarif	6.56	3.28	3.28
Repas élémentaire tarif réduit 1	6.56	5.25	1.31
Repas élémentaire tarif réduit 2	6.56	6.23	0.33
Repas adulte self municipal	7.22	3.61	3.61
Repas adulte self municipal invité	7.22	7.22	0
Repas adulte restaurant scolaire	7.10	3.55	3.55
Repas adulte restaurant scolaire invité	7.10	7.10	0
Goûters	0.74	0.74	0
¼ Cidre, bières	0.48	0	0.48
¼ Vin rouge / rosé	0.88	0	0.88
Coca-cola, Perrier boîte	0.56	0	0.56
50 cl Eau minérale	0.18	0	0.18
Jus de fruit	0.58	0	0.58
Café	0.36	0	0.36
¼ Cidre, bières (invité)	0.48	0.48	0
¼ Vin rouge / rosé (invité)	0.88	0.88	0
Coca-cola, Perrier boîte (invité)	0.56	0.56	0
50 cl Eau minérale (invité)	0.18	0.18	0
Jus de fruit (invité)	0.58	0.58	0
Café (invité)	0.36	0.36	0
Fruit du matin	0.27	0.27	0
Repas bio (supplément)			
Repas maternel (7.51€-6.40€)	+ 1.11	+ 1.11	0
Repas élémentaire (7.96€-6.56€)	+ 1.40	+ 1.40	0
Repas adulte self municipal (8.90€-7.22€)	+1.68	+1.68	0
Repas adulte restaurant scolaire (8.78€-7.10€)	+ 1.68	+ 1.68	0
Supplément hors d'œuvre ou fromage ou yaourt ou fruit ou dessert	0.56	0.56	0.56
Supplément hors d'œuvre ou fromage ou yaourt ou fruit ou dessert (invité)	0.56	0.56	0

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL.

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

## **25. Modification du règlement de fonctionnement applicable aux secteurs scolaire, périscolaire et restauration pour l'année scolaire 2012-2013**

Sur rapport de Mme Annick MARGHERI, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les modifications du règlement de fonctionnement applicable aux secteurs scolaire, périscolaire et restauration à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

## **26. Réactualisation des tarifs des accueils de loisirs périscolaires, des accueils de loisirs et des activités english club**

Sur rapport de Mme Annick MARGHERI, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la réactualisation des tarifs des accueils périscolaires, des accueils de loisirs et des activités English Club.

<b>Accueils périscolaires du matin et du soir (tarification journalière fixe)</b>	
Accueils du matin	Accueils du soir
Pour les maternels et les élémentaires : 1,25 €	Pour les maternels : 2,50 € Pour les élémentaires : 1,05 €

<b>Accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires</b>	<b>Accueil de loisirs « English club » des mercredis et des vacances scolaires (sauf vacances d'été)</b>
Tarification journalière à partir du quotient familial	Tarification journalière à partir du quotient familial
Tranche 1 : 2,20 € Tranche 2 : 3,63 € Tranche 3 : 5,50 € Tranche 4 : 7,37 € Tranche 5 : 9,13 € Tranche 6 : 11,00 €	Tranche 1 : 3,78 € Tranche 2 : 6,24 € Tranche 3 : 9,45 € Tranche 4 : 12,66 € Tranche 5 : 15,69 € Tranche 6 : 18,90 €
Hors Commune : 12,25 €	Hors Commune : 19,85 €

## **27. Participation des familles et de la Ville aux dépenses du séjour Koh Lanta des vacances d'été 2012 de la Maison des Marronniers**

Sur rapport de Mme Claire PALLIERE, adjoint au maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la participation des familles et de la Ville aux dépenses du séjour Koh Lanta des vacances d'été 2012 de la Maison des Marronniers selon le barème du quotient familial comme suit :

<b>A : 58,90 €</b>	<b>B : 97,19 €</b>	<b>C : 147,25 €</b>
<b>D : 197,32 €</b>	<b>E : 244,44 €</b>	<b>F : 294,50 €</b>

### **28. Réactualisation du règlement intérieur de la Maison des Marronniers applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2012**

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la réactualisation du règlement intérieur de la Maison des Marronniers qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### **29. a/ et b/ Subventions exceptionnelles de 746,61 € au profit de l'association Croix Rouge et de 746,61 € pour l'association « Sri Lanka, un sourire pour demain »**

a/ Sur rapport de Mme Stéphanie BRONSZTAJN, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé le versement d'une subvention exceptionnelle de 746,61 € pour le soutien des actions de la Croix-Rouge de Saint-Mandé (pour l'aide alimentaire et sociale auprès des saint-mandéens).

32 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

1 ne prend pas part au vote : Mme Claire PALLIERE.

b/ Sur rapport de Mme Stéphanie BRONSZTAJN, conseiller municipal délégué, le conseil municipal a autorisé le versement d'une subvention exceptionnelle de 746,61 € pour les actions de l'Association Sri-Lanka, un sourire pour demain (pour l'aide aux orphelins du tsunami dans une école du Sri-Lanka).

32 pour : Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU.

1 ne prend pas part au vote : M. Patrick BEAUDOUIN.

### **30. Règlement intérieur de la Médiathèque applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2012**

Sur rapport de M. Gilles CLERC-RENAUD, conseiller municipal délégué, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le règlement intérieur de la Médiathèque applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### **31. Application de l'article L 2122.21 L2122.22 L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Il vous est demandé de prendre acte des décisions suivantes prises par M. le Maire :

- approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle "Messe du couronnement" ensemble Vibrations
- approbation de la convention à passer entre la commune de Saint-Mandé et l'association la Saint-Mandéenne pour l'utilisation du gymnase municipal du Centre Sportif "Roger Vergne"
- approbation d'une convention relative à une intervention chorégraphique par l'association Carolyn Carlson
- approbation de l'ouverture de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France
- approbation d'une convention à passer entre la ville de Saint-Mandé et le Centre Ornithologique d'Ile-de-France (CORIF)

- prolongation de la convention avec ANIDA pour le marché aux vieux papiers
- autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention 2012-2013 pour l'opération Tous en Club
- approbation d'une convention à passer entre la commune de Saint-Mandé et le lycée des métiers des arts du spectacle et de la création textile "la source"
- approbation de la convention de labellisation du PIJ de Saint-Mandé pour une durée de 3 ans

### **32. Questions diverses**